



Membre de
UNIVERSITÉ DE LYON



Conférence Internationale

Le *community organizing* : Développer le pouvoir des citoyens ?

ENTPE, Vaulx-en-Verin,
les 14, 15 et 16 mars 2012



Organisée dans le cadre de la Chaire UNESCO
« politiques urbaines et citoyenneté »

www.chaire-unesco-lyon.entpe.fr
prochainement disponible

En partenariat avec :



Dans les métropoles, de nombreux projets de participation des habitants des quartiers populaires s'érigent sous la bannière du « mieux vivre ensemble » avec des visées sociales comme la réduction de la pauvreté. Ces projets rencontrent souvent une grande difficulté à mobiliser les habitants. Plus généralement, les projets de participation citoyenne se cantonnent la plupart du temps dans des dispositifs de concertation qui ne donnent pas réellement de pouvoir d'action et de décision aux habitants.

Face à ces limites, les méthodes du « *community organizing* » sont présentées par leurs promoteurs comme un moyen innovant pour mobiliser un large nombre et une diversité d'individus autour de problématiques telles que le logement, les salaires, l'emploi, la sécurité ou l'exclusion politique. Ces méthodes visent l'émergence d'intermédiaires entre l'individu d'un côté et l'Etat et le marché de l'autre. Entourés par des *community organizers*, les habitants façonnent leur propre agenda politique et demandent des comptes aux élites économiques et politiques du territoire sur lequel ils s'organisent. Ce faisant, la capacité des citoyens d'exercer leurs droits liés à la vie démocratique ou de participer à l'action politique se trouverait renforcée à l'échelle locale.

En France comme dans d'autres pays, on observe un intérêt grandissant pour ce modèle d'action sociale et de participation politique. Il est dû non seulement à l'« effet Obama », qui fut lui-même *community organizer* à Chicago, mais aussi aux limites de la politique de la ville et aux frustrations exprimées par les professionnels de la participation comme du travail social. Des représentants des collectivités locales ou des partis politiques (notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni) s'intéressent de plus en plus à ces méthodes de mobilisation.

A fin d'articuler les travaux universitaires avec ceux des acteurs de démarches d'organisation des citoyens, la conférence se déroulera sur trois journées :

L'objectif des deux premières journées est de proposer un état des savoirs pluridisciplinaires (sociologie, science politique, géographie, études urbaines, etc.) sur la question du *community organizing* entendu ici dans une acception large comme ensemble d'outils pour l'organisation locale d'individus et de groupes dans une perspective de changements politiques et sociaux. Sachant que ces techniques peuvent être déclinées différemment et à des fins potentiellement contradictoires selon les expériences dans lesquelles elles s'inscrivent, il s'agit d'ouvrir des perspectives comparatives en appréhendant la (les) traduction(s) française(s) du *community organizing* (et de ses avatars comme la « gestion communautaire ») au regard de celles d'autres pays européens ou nord-américains par exemple. Quatre axes de questionnement principaux seront proposés.

La troisième journée sera consacrée plus spécifiquement aux applications pratiques en France : elle dressera un état des lieux sur le développement du pouvoir d'agir des citoyens et proposera des ateliers stratégiques sur ce sujet. Une partie des conférenciers des deux premières journées sont impliqués dans des démarches de recherche/action dans leur pays (Etats-Unis, Canada et Royaume-Uni). Cette conférence sera donc également l'occasion de questionner les liens entre recherches universitaires et pratiques de terrain.



8h30 Accueil

9h30 Introduction

Mots de bienvenue

Présentation de la conférence, **Hélène Balazard** (Université de Lyon)

10h15 Conférence introductive

Marion Orr (US, Brown University)

Mark Warren (US, Harvard University)

11h30 Thème 1 - Le *community organizing* comme boîte à outils : quels outils de mobilisation et quelles appropriations par les populations ?

Le *community organizing* est souvent envisagé comme une boîte à outils pour mobiliser des habitants. Quelles sont donc, selon les situations, les techniques les plus couramment utilisées ? Par quels mécanismes en viennent-elles à se mobiliser des personnes qui d'ordinaire se tiennent en marge de l'espace public ? Comment concilie-t-on les divers intérêts locaux, notamment lorsqu'ils sont divergents ? Comment se construisent les décisions ? Comment les mobilisations peuvent-elles être pérennisées ? Au-delà des études de cas, comment et pour qui se constitue un répertoire de savoirs professionnels ? Quelles sont les modalités de formation et de diffusion de ces savoirs et techniques ? Quelles sont les modalités de transfert de ces techniques des pays anglo-saxons où elles trouvent leur origine, à d'autres pays tels que la France ? En quoi ces entreprises d'importation conduisent-elles à renouveler, voire à transformer les approches établies ?

Joan Minieri (US, New York University)

Eric Shragge (Canada, Université Concordia)

Jane Wills (UK, Queen Mary University)

13h45 Repas

15h00 Thème 2 - Quelles politiques pour quelle participation ? Entre désengagement de l'Etat et contre-pouvoir citoyen

Le *community organizing* fait l'objet de diverses tentatives d'importation dans les politiques publiques des pays anglo-saxons et des organisations internationales. Généralement accolé à la notion d'*empowerment* ou de *community development* (terme qui, en anglais, désigne, entre autres, les dispositifs participatifs), il est alors souvent mis en avant en tant que technique d'auto-organisation de la société civile pour pallier le désengagement des autorités publiques en matière de sécurité, de logement ou de développement économique. Une telle vision semble correspondre à la définition des missions d'un *community organizer* telle que l'imagine David Cameron dans sa « *Big Society* », mais se distingue assez largement de la conception proposée à l'origine par Saul Alinsky. Pour ce dernier en effet, le *community organizing* sert avant tout à organiser des contre-pouvoirs citoyens.

Des pratiques très diverses se réclament ainsi désormais du *community organizing*. Comment les outils du *community organizing* se sont-ils diffusés et ont-ils été traduits entre les actions collectives « *bottom up* », les initiatives de développement communautaire et les politiques publiques en direction des « communautés » ? Quels sont les formes et les effets de la participation du public selon ces différentes approches ? Dans quelle mesure ces ambiguïtés caractérisent-elles la situation française et les expériences tant « *top-down* » que « *bottom-up* » initiées ces dernières années en matière de politiques urbaines, de démocratie participative ou d'action collective ?

Robert Fisher (US, Connecticut University)

Marie-Hélène Bacqué (France, Université Paris Ouest)

Maurice Glasman (UK, Metropolitan University)

17h30 Fin de la journée



En partenariat avec Le Collectif Pouvoir d'Agir



« Développer l'organisation des citoyens en France : enjeux et défis »

Journée co-organisée avec des praticiens, professionnels et militants et acteurs intéressés par les démarches d'organisation des citoyens en France.

Programme provisoire

9h30 **Regards croisés** autour d'expériences de développement du pouvoir d'agir des citoyens

11h00 **Ateliers stratégiques. Comment développer l'organisation citoyenne en France?**

Développer les compétences nécessaires, diffuser les pratiques, financer les initiatives, transformer les postures professionnelles et militantes, penser les relations au pouvoir politique...

12h45 **Repas**

14h15 **Ateliers stratégiques**

16h00 **Débat conclusif**

17h00 **Fin de la journée**



Comité d'organisation

Hélène Balazard, UMR CNRS EVS (RIVES), Université de Lyon (ENTPE), (responsable scientifique)

Fabrice Bardet, UMR CNRS EVS (RIVES), Université de Lyon (ENTPE)

Eric Charmes, UMR CNRS EVS (RIVES), Université de Lyon (ENTPE)

Anaïk Purenne, UMR CNRS EVS (RIVES), Université de Lyon (ENTPE)

Laurette Wittner, UMR CNRS EVS (RIVES), Université de Lyon (ENTPE)

Lieu de la conférence

La conférence aura lieu à l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) :

Université de Lyon

Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat

3 Rue Maurice Audin

69518 Vaulx-en-Velin cedex - France

Tel : 33 (0)4 72 04 70 24 - Fax : 33 (0)4 72 04 70 88

Plan d'accès : www.entpe.fr/fr/internet/contenu/l_ecole/situation_et_acces

Inscriptions

La participation aux frais inclut les déjeuners et la traduction simultanée :

Tarif normal :

- 150 euros TTC (dont 24,58 euros de TVA) pour une inscription avant le 10 février 2011

- 180 euros TTC (dont 29,50 euros de TVA) pour une inscription après le 10 février 2011

Tarif réduit (*étudiants et membres d'association dont l'objet est lié au thème de la conférence*) :

- 45 euros TTC (dont 7,37 euros de TVA) pour une inscription avant le 10 février 2011

- 55 euros TTC (dont 9,01 euros de TVA) pour une inscription après le 10 février 2011

Une convention de formation et une attestation de présence seront fournies aux associations ou organismes qui en feront la demande.

Les modalités d'inscription seront communiquées prochainement

Avec le soutien de :

GRAND LYON
communauté urbaine



Rhône-Alpes Région



-EPA-SAINT-ÉTIENNE-

